

AVRIL 2019 - N° 488

le *Védranais*

BUDGET

2019





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Après avoir présenté les orientations budgétaires le mois dernier, sans qu'il n'y ait eu de remarques particulières, nous avons eu le plaisir de présenter au conseil municipal le budget de la commune pour la 5^{ème} année de notre mandature.

Je tiens à remercier chaleureusement notre directeur général, Christophe Thèze, la directrice administrative et financière, Marina Vincent, et le service financier, Thérèse Quinio et Sylvie Tanguy pour leur implication, sous l'œil vigilant de notre adjoint aux finances, Gaëtan Jehanno.

Ce budget est la touche finale de notre programme politique, sur lequel nous avons été élus. Plus de 90% des engagements seront tenus.

En effet, l'excellente gestion, certifiée par Mr Babès, le chef de service comptable de la Trésorerie de Saint-Brieuc Banlieue, nous permet d'aborder cette année avec beaucoup de sérénité mais plus important encore, de placer dans des conditions très favorables financièrement la commune après 2020 afin de pouvoir accompagner le boom démographique de Plédran.

Tout ce qui a été accompli depuis 2014 l'aura été sans augmenter les impôts. Cette année n'échappera pas à la règle.

Notre budget sera marqué par la réalisation du restaurant scolaire et de la cuisine. Après des années d'effort à baisser les dépenses, puis à les maîtriser, et à rechercher des recettes, la situation financière de la ville permet maintenant d'emprunter en confiance. La bonne gestion de notre budget de fonctionnement favorise un délai de désendettement plus que correcte. La barre est redressée et nos craintes de deux années compliquées financièrement s'estompent.

Plus de 11 millions d'euros sont engagés pour cette année 2019. La période pré-électorale ne sera pas une année d'attente : 3 aires de jeux verront le jour (le Creach, les Coteaux et le bourg) pour le bonheur des petits. La rue des écoles sera complètement transformée et offrira plus de parkings. Certains chemins ruraux qui ont souffert ces dernières années, vont se refaire une santé, comme les deux terrains de football, occupés, entre autres, par les jeunes de l'école de foot, les équipes féminines et le football gaélique. Un effort particulier sera fait aussi sur l'acquisition foncière. Une opportunité en plein centre s'offre à nous. Cet espace foncier pourrait permettre l'écriture d'un projet de santé par le corps médical et servir à la création d'un pôle de santé.

Tous les chiffres sont donc au vert et montrent un horizon parfaitement dégagé, laissant entrevoir de belles perspectives pour l'avenir.

Plédran est une Ville sereine, heureuse de vivre sur le territoire de l'agglomération. Et je compte sur tous les élus de ce conseil municipal pour être les ambassadeurs de notre belle commune. Vous le méritez bien. En attendant, nous devons composer avec les travaux autour de la rue des écoles et du Challenge. Notre adjoint aux travaux, Jean-Yves Josse, les services techniques et les entreprises font de leur mieux pour réduire les délais de retour à la normale. Pour votre confort et celui de nos commerçants. Encore une fois, merci pour votre patience !

Bon mois d'avril

Le Maire,
Stéphane Briend

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3 150 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier COLLIOU, Jean-Marie MOUNIER,
Marie-Ange BOURSEUL, Laurence LUCAS, Maryse ECOLAN,
Jean-Marc GRABOWSKI, Daniel ETESSE (suppléant),
Daniel TANGUY, Alexandre TAILLARD,
Lydie LE GLATIN (référente mairie)

Maquette & Rédaction :

Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations, Alphonse LE GLATIN

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.fr

Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.



REMISE DES ARTICLES :

en **mairie** ou par courriel : mairie@ville-pledran.fr

Plédranais de mai 2019

au plus tard le **mercredi 24 avril** dernier délai.

Distribution à partir du 21 mai

Plédranais de juin/juillet 2019

au plus tard le **mercredi 22 mai** dernier délai.

Distribution à partir du 18 juin

RAPPEL : Tout article remis en mairie après la date indiquée à chaque numéro du Plédranais ne pourra être publié. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Conseil municipal du 26 mars 2019

■ COMPTES DE GESTION 2018

Le Conseil municipal a approuvé les comptes de gestion 2018.

Vote à l'unanimité

■ COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 BUDGET GENERAL

Le Conseil municipal a décidé d'approuver le compte administratif 2018 du budget général qui se solde par un excédent total de 1 447 667.99 €. €

Vote : « pour » = 22, « abstention » = 6 (M Raoult, JC Rouillé, M Ecolan, JM Déjoué, P Quintin, D Etesse), « ne prend pas part au vote » = 1 (S Briend)

EHPAD BEL ORIENT - IMMOBILIER

le Conseil municipal a décidé d'approuver le compte administratif 2018 du budget annexe de l'EHPAD Bel Orient – Immobilier qui se solde par un déficit de 837 173.33 €. €

Vote : « pour » = 22, « abstention » = 6 (M Raoult, JC Rouillé, M Ecolan, JM Déjoué, P Quintin, D Etesse), « ne prend pas part au vote » = 1 (S Briend)

LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le Conseil municipal a décidé d'approuver le compte administratif 2018 du budget annexe du lotissement des Coteaux qui se solde par un excédent total de 253 259.93 €. €

Vote : « pour » = 22, « abstention » = 6 (M Raoult, JC Rouillé, M Ecolan, JM Déjoué, P Quintin, D Etesse), « ne prend pas part au vote » = 1 (S Briend)

■ TAUX 2019 DES TAXES DIRECTES LOCALES

La collectivité ne souhaite pas faire évoluer les taux afin de ne pas pénaliser les ménages Plédranais. Il est donc reconduit les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 23,02 %
- Taxe sur le foncier bâti : 23.63%
- Taxe sur le foncier non bâti : 97.17%

Vote à l'unanimité

■ BUDGET PRIMITIF 2019

BUDGET GÉNÉRAL

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2019 (budget général) équilibré à la somme de 6 239 200 € en section de fonctionnement, à la somme de 5 457 400 € en section d'investissement.

Vote : « pour » = 23, « contre » = 6 (M Raoult, JC Rouillé, M Ecolan, JM Déjoué, P Quintin, D Etesse)

EHPAD BEL ORIENT (IMMOBILIER)

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2019 de l'EHPAD pour la partie Immobilier en excédent de 7 040 € en section de fonctionnement, en équilibre, en dépenses et recettes, en section d'investissement à la somme de 1 808 900 €.

Vote à l'unanimité

LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2019 du lotissement des Coteaux

Vote à l'unanimité

■ AMENAGEMENT DE LA RUE DES ECOLES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Le Conseil municipal autorise le maire à solliciter du Département une subvention au titre des amendes de police pour l'aménagement de la Rue des Ecoles.

Vote à l'unanimité

■ ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES

Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention totale au Tour de Bretagne cycliste féminin pour l'année 2019 de 4 500 €, une subvention de 150 € au Rugby club de Saint-Brieuc, une subvention de 300 € pour la création de l'association de la Chapelle St Nicolas de Craffault, sous réserve de réception des statuts de l'association. **(Tous les montants des subventions aux associations sont disponibles sur le site internet www.pledran.fr)**

Vote : « pour » = 27, « ne prend pas part au vote » = 2 (S Briend, K Quintin)

■ SDE : ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE SAINT-VOLON

Le Conseil municipal approuve le projet d'éclairage public de pose de lanterne sur poteau béton dans le virage de la rue Saint-Volon présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 900 € (coût total des travaux majoré de 5 % des frais de maîtrise d'œuvre) et aux conditions définies dans la convention « travaux Eclairage Public effectués dans le cadre du transfert de compétence ».

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au syndicat, celui-ci percevra de notre commune une

subvention d'équipement : au taux de 60 % calculé sur le montant HT de la facture payée à l'entreprise, augmenté de frais de maîtrise d'œuvre au taux de 5 %, tel que défini dans la convention pré-citée et conformément au règlement. *Vote à l'unanimité*

RUE DES ECOLES ET NOUVEAU PARKING

Le Conseil municipal approuve le remplacement des mâts et lanternes de la rue des écoles ainsi que l'éclairage supplémentaire sur le nouveau parking présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 91 000 € (coût total des travaux majoré de 5 % des frais de maîtrise d'œuvre) et aux conditions définies dans la convention « travaux Eclairage Public effectués dans le cadre du transfert de compétence ».

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au syndicat, celui-ci percevra de notre commune une subvention d'équipement : au taux de 60 % calculé sur le montant HT de la facture payée à l'entreprise, augmenté de frais de maîtrise d'œuvre au taux de 5 %, tel que défini dans la convention pré-citée et conformément au règlement. *Vote à l'unanimité*

ROND-POINT DE BEMBRIDGE

Le Conseil municipal approuve le remplacement des foyers en led pour le rond-point de Bembridge par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 5 500 € (coût total des travaux majoré de 5 % des frais de maîtrise d'œuvre) et aux conditions définies dans la convention « travaux Eclairage Public effectués dans le cadre du transfert de compétence ».

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au syndicat, celui-ci percevra de notre commune une subvention d'équipement : au taux de 60 % calculé sur le montant HT de la facture payée à l'entreprise, augmenté de frais de maîtrise d'œuvre au taux de 5 %, tel que défini dans la convention pré-citée et conformément au règlement. *Vote à l'unanimité*

MARS 2019

Permis de construire

- Mme MORCET et M. HERVE, Le Bas Madray, Construction d'un auvent / garage et Construction d'un bâtiment annexe
- M. CARVALHO Jean-Damien, La Touche Jaguay, Extension d'une maison d'habitation
- M. NIVET Mme LE PAGE, 6 bis rue du Clos Borgne, Construction d'une maison individuelle avec un garage accolé
- M. SAINTILLAN Jean-Paul, 7 rue Saint-Maurice, Construction d'un carport
- Mme MORIN Fabienne, 8 bis rue du Bois, Construction d'une maison individuelle

Déclaration préalable

- Mme TOCQUE Nicole, 15 rue Jean Jaurès, Edification d'une clôture
- M GUTIERREZ HAMANI José, 27 rue Bel Orient, Remplacement de deux velux pour apport de lumière et création d'une ouverture
- M. EPIVENT Yannick, Pré du Pont de la Villette, Abattage de peupliers
- M. et Mme RENOARD Julien, 40 La Ville Folle, Construction d'un abri de jardin
- Mme POMME Monique, 5 rue de la Vallée, Clôture et portail
- M. BORDAGE Christian, 23 rue Anatole Le Braz, Construction d'un carport
- Mme LANOE Carine, 2 rue Henri Matisse, Construction d'un abri de jardin et Edification d'une clôture
- M. ESTABLE Benoît, 2 rue de la Villette, Installation de capteurs solaires photovoltaïques et d'un capteur chauffe-eau solaire
- M. et Mme LE LEFF Jean-Marie, 11 rue Abbé Thomas, Edification d'une clôture
- M. et Mme LASTENET Yann, 3 La Croix de la Ville Orphin, Pose d'un vélux dans chambre existante
- Mme PHILIPPE Laurine, 2 impasse des Baragans, Edification d'un mur de clôture

Permis de démolir

- M. QUEYRICHON, 20 rue de l'Eglise, Démolition totale d'un garage

Etat Civil

Naissances

- Gabriel LEFFONDRE, 2 rue des 3 Fontaines
- Yoëna LECORGUILLET, 14 rue du 8 Mai 1945
- Alenzo LEYZOUR, 4 B La Ville Folle
- Axel PLESTAN, 38 La Ville Folle

Décès

- JOUAN née BOSCHER Jeanine, 90 ans, 11bis, rue du Tertre du Bourg
- RAULT Hélène, 71 ans, 30, Le Grand Hirel
- THOMAS Michel, 80 ans, 19 rue du Val
- LAVIGNE née CORLAY Simone, 92 ans, 30 Les 3 Fontaines

JEUNES FILLES ET GARCONS, VOUS AVEZ 16 ANS



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. **Cette démarche est obligatoire.**

Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

Présenter le livret de famille et la carte nationale d'identité.

N'attendez pas l'été ! Passeport biométrique, Carte Nationale d'Identité

Comment procéder :

- Prendre un rendez-vous dans une des 25 mairies des Côtes d'Armor équipées d'un dispositif de recueil de données.
- Avant de vous rendre à ce rendez-vous et pour gagner du temps ensuite au guichet, vous pouvez remplir une pré-demande en ligne (site de l'ANTS) ou télécharger le CERFA 12100.02 au format PDF, à renseigner avant son impression, ou retirer en mairie de Plédran ce CERFA.
- Rassembler les pièces justificatives (liste disponible en mairie de Plédran) et vous présenter au guichet de la mairie (avec éventuellement le numéro de pré-demande) pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Retirer, ensuite, votre carte d'identité ou passeport dans la mairie où vous avez déposé votre demande.



*N'attendez pas pour prendre rendez-vous,
le délai d'attente peut être long...*

- Pour plus d'informations : aller consulter le site service-public.fr
- Le service Etat-Civil de la mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement sur la démarche et sur la pré-demande de manière dématérialisée.

Programme des visites de quartiers

Samedi 25 mai 2019 (*)

- 9h30 – 10h00 : Les Portes d'en bas
- 10h15 – 10h45 : La Chapelle Bernier
- 11h00 – 11h30 : Le Bouillon

Samedi 8 juin 2019 (*)

- 9h30 – 10h00 : Le Grand Hirel
- 10h15 – 10h45 : Le Peudu
- 11h00 – 11h30 : La Ville Ain

* Points de rendez-vous au coeur des villages et nous accueillons par extension les quartiers avoisinants.

Elections Européennes du 26 mai 2019

Pour voter le 26 mai, vous allez recevoir une nouvelle carte électorale

Les élections européennes auront lieu dans les 27 états membres de l'Union Européenne entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, les élections se dérouleront le dimanche 26 mai 2019 afin d'élire les 79 représentants de la France au Parlement européen qui comprend 705 députés européens.

Le principal changement par rapport à 2014 est l'adoption d'une circonscription unique mettant fin aux 8 circonscriptions régionales. Chaque parti présentera donc une liste de 79 noms.

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Inscription sur la liste électorale

Le délai d'inscription sur la liste (31 mars) est repoussé au 16 mai dans certaines situations :

- Jeunes atteignant 18 ans en 2019 et n'ayant pas été inscrits d'office sur les listes électorales,
- Déménagement pour des raisons professionnelles.

Qui peut voter

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales ;
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires

Comment voter à Plédran

6 BUREAUX DE VOTE

La commune est divisée en 6 bureaux de vote :

- n°1 Complexe Horizon : salle Louis Guilloux, rue Jacques Prévert
- n°2 Complexe Horizon : hall, rue Jacques Prévert
- n°3 Complexe Horizon : hall, rue Jacques Prévert

n° 4 Groupe scolaire Maria et Maurice Letonturier, allée des écoliers

n° 5 Groupe scolaire Maria et Maurice Letonturier, allée des écoliers

n° 6 Restaurant scolaire des coteaux rue Roger Verce

Le scrutin est ouvert de 8h à 18h.

CARTES ELECTORALES

Suite à la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, chaque électeur va être, cette année, destinataire d'une nouvelle carte électorale (les précédentes sont à détruire). Cette nouvelle carte comprendra, en plus de votre Etat Civil et de votre adresse, un identifiant national d'électeur.

Si, au 15 mai, vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte, veuillez contacter le service des élections de la mairie au 02 96 64 34 20.

Si vous n'êtes pas en possession de votre carte et à condition d'être inscrit sur la liste, vous pouvez toutefois voter.

PIECES D'IDENTITE A PRESENTER

(arrêté ministériel du 16 décembre 2018)

Les électeurs doivent obligatoirement présenter en plus de leur carte d'électeur, une pièce d'identité parmi la liste ci-après :

- 1) Carte nationale d'identité (en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans)
- 2) Passeport (en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans)
- 3) Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat
- 4) Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- 5) Carte vitale avec photographie
- 6) Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- 7) Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- 8) Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie.
- 9) Carte d'identité ou carte de circulation, avec photographie délivrée par les autorités militaires.
- 10) Carte de famille nombreuse avec photographie, délivrée par Société Nationale des Chemins de Fer.
- 11) Permis de conduire
- 12) Permis de chasser avec photographie,

délivré par le représentant de l'Etat

13) Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n°69-3 du 3 janvier 1969

14) Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa(7°) de l'article 138 du code de procédure pénale Ces titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité ou du passeport qui peuvent être en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans.

PROCURATIONS

**Vous êtes absent le jour du scrutin
N'attendez pas le dernier moment
pour établir une procuration**

Si vous êtes absent le jour des élections, il vous suffit de désigner un mandataire inscrit sur la liste électorale de PLEDRAN. La procuration est établie pour un scrutin déterminé ou pour une durée supérieure dans la limite d'un an. Chaque mandataire peut disposer d'une seule procuration (ou 2 si une procuration est établie à l'étranger).

Où vous adresser ?

- A la gendarmerie ou au commissariat de police du domicile ou du lieu de travail.

• Au tribunal d'instance,
Vous devez vous présenter en personne (pièce d'identité exigée) et donner l'identité complète du mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance).

Vous pouvez remplir en ligne et imprimer le formulaire cerfa n°14952*01 avant de vous présenter au guichet. Ce formulaire cartonné est aussi disponible sur place. Un récépissé vous sera remis immédiatement.

La procuration est ensuite envoyée par la gendarmerie ou le tribunal au Maire de PLEDRAN par courrier et en recommandé. Vous devez prévenir votre mandataire (il ne reçoit pas de volet de procuration à son domicile).

Cas particuliers : les personnes ne pouvant se déplacer doivent solliciter la venue à domicile d'un officier de police judiciaire (certificat médical exigé).

A tout moment, vous pouvez résilier la procuration.

Vente de muguet

En principe, vous devez :

- vendre uniquement du muguet sauvage cueilli dans les bois (sans emballage non accompagné d'autres fleurs)
- vendre en petite quantité
- ne pas vous installer à proximité d'un fleuriste et ne pas utiliser de table ou de tréteaux
- ne pas constituer un danger ou une gêne pour les piétons et les véhicules



Consultez votre mairie pour connaître les conditions de vente (02 96 64 34 25).

Recensement des chevaux



Les propriétaires de chevaux doivent impérativement se faire recenser auprès de la Police Municipale (tél : 02 96 64 34 25) ou de l'accueil de la Mairie (tél : 02 96 64 34 20) ou par mail (mairie@ville-pledran.fr) en complétant le formulaire suivant :

Coupon à retourner en Mairie

PROPRIÉTAIRE

Nom, Prénom :

Adresse :

Ville : Tél. :

CHEVAL	Description/Race/Couleur	Adresse de l'enclos
1		
2		
3		
4		
5		

Brèves des Services Techniques

Travaux en régie

- **L'équipe Bâtiment**, va réaliser un abri face au parking du bois.
- **L'équipe Espaces Verts**, va réaliser des plantations devant le monument aux morts : jachère fleurie, mise en place des cadres, fin mai.
- **Pelle curage** : secteur de Craf-fault, Quillys, Hirel.

Intervention des entreprises

- **Restaurant Scolaire et Unité de Production Culinaire** : Démarrage des travaux en avril par l'Éts Paillardon, et le gros œuvre par la Sté Le Guern.
- **L'EHPAD** se termine. Les extérieurs seront terminés à l'automne.
- **Rue du Challenge** : les travaux de réfection des réseaux humides sont terminés.
- **Rue des Ecoles** : les travaux ont démarré le 8 avril, par le terrassement du Parking devant le Pôle Enfance et Familles.
- **Travaux de voirie 2019** : Gloret, busage derrière la rue du val, cheminement piétonnier entre la rue du centre et l'avenue Général de gaulle et reprise devant les logements sociaux des Coteaux.

Évitons les aboiements



Les aboiements intempestifs peuvent être considérés comme un trouble anormal de voisinage. Le plus souvent, ces problèmes trouvent leur solution par des démarches amiables :

- Pensez à utiliser un collier anti-aboiement totalement inoffensif
- Ou dans certains cas, consultez un vétérinaire



INVITATION

A l'occasion de la commémoration de la fin des combats armés lors de la Seconde Guerre Mondiale et du 75ème anniversaire du Débarquement en Normandie,

Stéphane Briend, Maire, et le Conseil Municipal de Plédran vous invitent à la cérémonie qui aura lieu le mercredi 8 Mai à 10h45, au monument aux Morts

Rendez-vous devant la mairie à 10h30
Cette commémoration sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie (salle du Conseil Municipal)

Permanences emploi



9 & 23 mai • 13 & 27 juin
de 9h à 12h

Centre social Le Tremplin à Ploufragan

Sur rendez-vous
Ouvert à tous

Infos et rendez-vous
Centre social Le Tremplin
Rue Françoise Lorence
22400 PLOUFRAGAN
02 96 77 33 00



CPAM

Et si vous faisiez le point sur votre santé ?

Bénéficiez d'un examen de prévention en santé gratuit, pour vous et votre famille !

Le centre d'examen de santé de la CPAM des Côtes d'Armor vous propose **un examen de prévention en santé « sur mesure », adapté selon votre âge et votre situation personnelle. Ce bilan est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie** (pour les assurés du régime général).

Accordez un moment à votre santé. Mettez à profit cet instant privilégié qui vous permettra de faire le point et d'exprimer vos préoccupations en matière de santé. Dès votre arrivée, vous serez pris en charge par une équipe de professionnels de santé, infirmière, dentiste, médecin, qui vous accompagnera tout au long de votre examen.

Prenez rendez-vous dès maintenant auprès du Centre d'Examens de Santé au **02.90.03.31.30** ou par mail : **ces22@assurance-maladie.fr**
Faites évaluer votre bien le plus précieux : votre santé.

Au centre d'examen de santé, faites le point sur votre santé

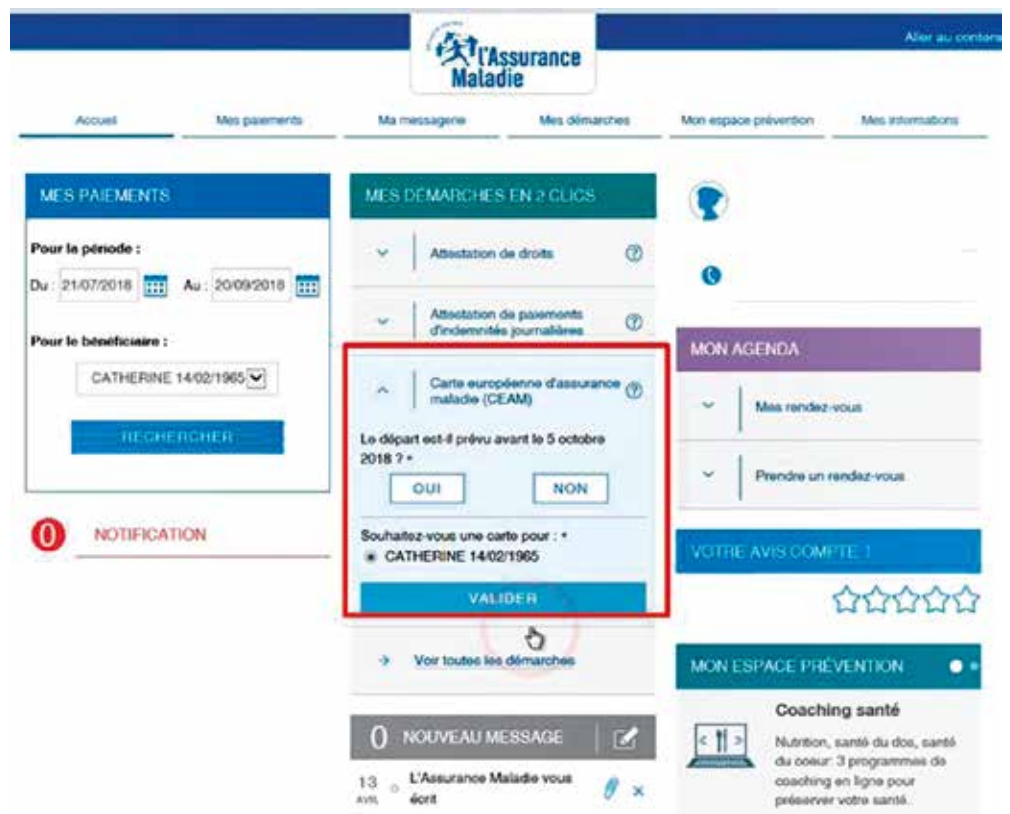


Votre compte Ameli vous rend bien des services : commandez votre CEAM pour un séjour en Europe !

Vous partez en vacances prochainement ? Si vous séjournez en Europe ou en Suisse, pensez à commander votre Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) sur votre compte Ameli au moins 15 jours avant votre départ.

En cas de soins sur place, vous êtes couvert par l'Assurance Maladie et vos frais médicaux sont pris en charge selon la législation en vigueur dans le pays qui vous accueille.

La CEAM est individuelle et nominative, chaque membre de la famille doit avoir la sienne. Elle vous est adressée par courrier et reste valable pour une durée de 2 ans.



BUDGET

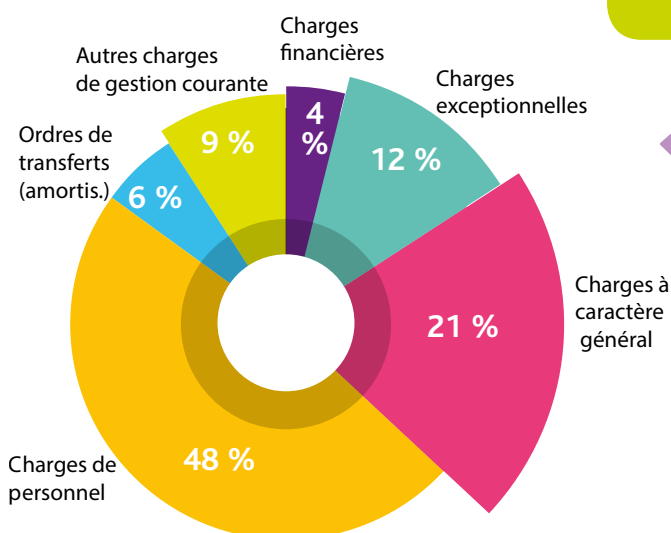
2019 UN BUDGET MAÎTRISÉ

Lors du conseil municipal de mars, M. BABES, chef de service comptable de la Trésorerie de Saint-Brieuc Banlieue, a présenté les comptes de gestion en indiquant qu'ils étaient le parfait reflet des comptes administratifs de la commune et a confirmé que les finances de Plédran étaient saines.

Pour financer toutes nos dépenses, nous comptons sur nos recettes propres, les dotations de l'état et nous faisons appel à l'emprunt mais de façon raisonnée tout en tenant compte de notre capacité à le rembourser.

Grâce à une gestion fine des dépenses de fonctionnement permettant de maintenir une capacité d'autofinancement, nous poursuivrons notre effort en investissement afin de garantir aux Plédranaises et Plédranais un cadre de vie agréable et répondre à leurs besoins.

LE FONCTIONNEMENT



Les dépenses BP 2019 : 6 239 200 €€

Malgré un contexte économique difficile, les subventions aux associations ne sont pas impactées. Le montant attribué aux associations est au contraire en légère hausse puisqu'il s'élève à 147 000 € (dont 86 000 € pour le Centre social Mosaïk, 8 000 € pour la Classe Orchestre et 3 000 € en 2019 sur une subvention totale de 12 000 € dans le cadre d'une subvention « événementiel » liée à l'organisation du Canicross).

La bourse jeunes est renouvelée et augmentée à 2 500 € (contre 2 000 € en 2018). La collectivité a eu le plaisir de désigner 2 lauréats en 2018 pour des projets qui valorisent l'image de la commune.

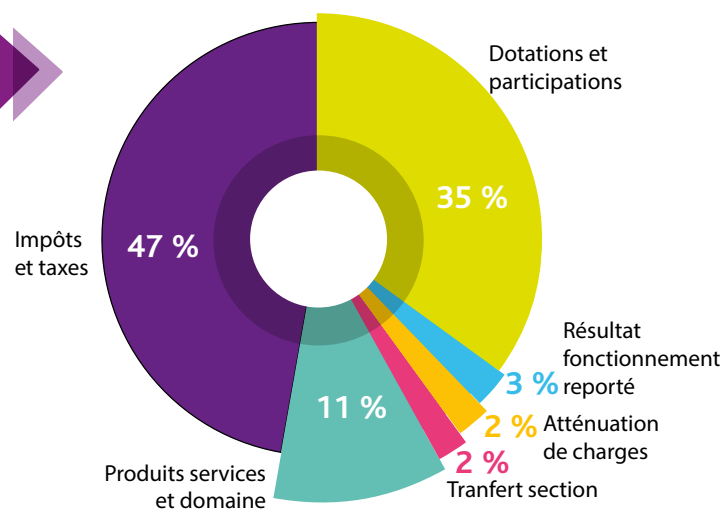
Une baisse de 0,79% en charge de personnel est à noter due à plusieurs facteurs. Un départ en retraite en septembre 2018 suite accident de travail, le poste est donc vacant à ce jour et occupé actuellement par un agent contractuel. Le poste du 2ème policier municipal est actuellement vacant et sera budgétisé à partir de juin 2019 (date d'arrivée du nouvel agent).

Les recettes BP 2019 : 6 239 200 €

L'augmentation des produits des services et du domaine s'explique principalement par : une inscription de 30 000 € pour la coupe de bois au BP 2019 contre 20 000 € en 2018, une inscription de 15 000 € correspondant à la refacturation au CCAS de 50% du temps de travail de l'agent employé par la Ville, et mis à disposition au CCAS pour une meilleure lisibilité des dépenses. En contrepartie, le montant de la subvention d'équilibre attribué par la Ville au CCAS sera à abonder d'autant. La prévision de dotation forfaitaire se situe à 1 253 000 € (proche du réalisé 2018) soit une hausse de 0.24 % par rapport au BP 2018.

Cette hausse résulte de l'augmentation de la population.

Il s'agit d'une estimation prudente en considérant le gel de la dotation. En effet, de 2014 à 2017, un élément supplémentaire est intervenu dans le calcul de la dotation forfaitaire à savoir une « contribution au redressement des finances publiques » a été prélevée chaque année sur la dotation forfaitaire. Cette contribution est supprimée en 2018, il n'y a donc pas de contribution supplémentaire cette année. Toutefois, les baisses subies au titre des contributions appliquées entre 2014 et 2017 sont définitivement intégrées dans la dotation forfaitaire.



L'INVESTISSEMENT

1 POUR UNE QUALITE DE VIE POUR TOUS
2 397 650 € €

- Offrir un service de restauration collective de qualité pour un large public
 - Poursuite projet construction d'un restaurant scolaire/ Unité de Production Culinaire : 2 247 650 € (dont 103 586,01 € en report)
- Participer au maintien du

pouvoir d'achat des Plédranais

- Subventionnement de logements sociaux (28 logements Baragans et 2 logements rue Joseph Hervé) : 150 000 €

2 OFFRIR AUX PLUS JEUNES LES CONDITIONS D'EPANOUISSEMENT
61 000 €

- Offrir aux « tout petits » des infrastructures propices à leur épanouissement
 - Aménagement d'aires de jeux : 61 000 € €
 - Coteaux (20 000 €)
 - Créac'h (16 000 €)
 - Rue des Ecoles (25 000 €)

3 POUR UNE VILLE SURE ET CITOYENNE
912 500 €

- Limiter le risque routier
 - Travaux de voirie : 912 500 € dont :
 - Aménagement de la Rue des Ecoles (501 200 €)
 - Programme voirie 2019 (351 300 €)
 - Chemins ruraux (60 000 €)

4 POUR DES SERVICES A LA POPULATION EN PROXIMITE
275 479 €

- Soutenir le tissu associatif sportif pour l'accès au sport au plus grand nombre
 - Réfection des terrains de foot (60 000 €)
- Soutenir les initiatives visant à élargir l'offre de services aux Plédranais

- Acquisitions foncières (606 000 € dont 260 000 € dans le cadre du Projet Maison Médicale)
- Finalisation des travaux de la Maison des Associations (259 979 €)
- Soutien financier aux associations (autre que les subventions annuelles), dans l'organisation d'évènements :
 - Championnat du Monde de Canicross (12 000 € dont 3 000 € en 2019)
 - Tour de Bretagne cycliste féminin (4 500 €)
 - Classe orchestre (8 000 €)

Restaurant scolaire et UPC



Aménagement Rue des Ecoles



SUBVENTIONS des principaux projets d'investissement

Restaurant scolaire et Unité de Production Culinaire

Montant HT 4 172 655 €
Montants sollicités 1 100 000 €
(dont 500 000 € déjà attribués)

Maison des Associations

Montant HT 763 141 €
Montants sollicités 396 053 € €
attribués

LA FISCALITÉ

VOTE DES TAUX : IL EST PROPOSÉ DE NE PAS MODIFIER LES TAUX

- Taxe habitation : 23.02%
 - Foncier bâti : 23.63%
 - Foncier non bâti : 97.17 %
- Soit une estimation de recettes 2019 de 2 673 890 €



La journée citoyenne est consacrée à la réalisation de projets ensemble, entre habitants. Cela peut être des chantiers d'amélioration du cadre de vie, de rénovation d'équipements, de valorisa-

tion de l'histoire et du patrimoine, des projets associatifs, culturels, éducatifs ou tout simplement ludiques.

Lors de la journée citoyenne à Plédran, organisée le **samedi 11 mai**, il sera réalisé :

- des marches pour ramasser les déchets, au départ d'Horizon
- nettoyage de l'ancien terrain de tennis des Coteaux

Un grand merci pour votre participation à cette journée,

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS
le 11 mai 2019
 à partir de 9h, sur le site d'Horizon

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
avant le 3 mai 2019
 Mairie au 02 96 64 34 29
 ou mairie@ville-pledran.fr
www.journeecitoyenne.fr

Programmation de **mosaïk**

Mosaïk est un lieu d'animation pour tous les Plédranais : il s'adresse à toutes les générations de la petite enfance aux personnes âgées, en passant par la famille, de toutes origines sociales et culturelles.

L'association Mosaïk est un équipement de proximité financé par la Caisse d'Allocations Familiales et la ville de Plédran.

Elle participe au développement social local et mène des projets en concertation avec les acteurs locaux : habitants, associations et institutions. Son but est de répondre au mieux aux besoins des habitants en suscitant leur implication et en favorisant la mise en œuvre de leurs initiatives et participation.

Pôle Enfance et Famille
 6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN
 02 96 42 24 70

mosaik22@orange.fr
www.mosaikpledran.fr

Horaires d'ouverture :
 Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30
 et de 13h30 à 16h30 (jusqu'à 18h le mardi et le jeudi en période scolaire)
 Vendredi de 8h30 à 12h30



PORTES OUVERTES Samedi 25 mai à partir de 14h

l'équipe de Mosaïk, vous invite à ses portes ouvertes. Cette après-midi sera pour nous l'occasion de vous présenter les locaux, les animations, les actions menées au sein de la structure. Petits et grands passeront un moment agréable autour de différents jeux et animations gratuites telles que : une balade à poney, des sculptures sur ballons, du maquillage...

Informations pratiques

L'inscription aux activités est OBLIGATOIRE. Le paiement doit être effectué avant l'activité si possible une semaine avant celle-ci. Le paiement peut se faire en espèces ou par chèque à l'ordre de Mosaïk. En cas de désistement, prévenir une semaine à l'avance.
Pour participer aux activités, une adhésion est nécessaire. Celle-ci est de 5€ par foyer pour une année valable de juin à mai.
 Les enfants doivent être **accompagnés** d'un parent ou d'un adulte responsable **lors des sorties et activités** que nous vous proposons.

Mercredi 24 avril

La brigade de l'atelier cuisine vous invite au repas partagé.
 RDV à 12h30 - 5€/adulte et 3€/enfant.

Mardi 30 avril

Atelier « Trucs et astuces » autour de l'alimentation : venez échanger sur vos connaissances en jardin, en cuisine, en produits et achats alimentaire,
 De 10h à 12h
 GRATUIT - 15 places disponibles.

Mercredi 15 mai

La brigade de l'atelier cuisine vous invite au repas partagé.
 RDV à 12h30 - 5€/adulte et 3€/enfant.

Jeudi 16 mai

Atelier scrapbooking avec une intervenante.
 De 18h30 à 20h30
 7€/adulte et 4€/enfant
 10 places disponibles.

Mercredi 22 mai

Atelier Art Floral animé par des bénévoles.
 De 14h à 16h
 GRATUIT - 12 places disponibles.

Commémoration du "Cessez-le-feu" de la Guerre d'Algérie

Mardi 19 mars 2019, avait lieu la cérémonie de la Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la Mémoire des Victimes Civiles et Militaires de la Guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et au Maroc, devant le Monument aux Morts.

La cérémonie débutait par la levée des couleurs au monument aux Morts en présence de M. le Maire, Stéphane BRIEND.

M. le Maire rappelait « que cette date est le symbole d'un événement historique qui fut accueilli avec soulagement par une grande majorité de nos compatriotes et ainsi honorer la mémoire de toutes ces personnes, militaires et civils ».

A la lecture du manifeste par M. André TAILLARD (président du comité FNACA de Plédran), rajoutait « que par-delà les brûlures de l'histoire, il fallait faire vivre le souvenir des enfants de la république disparus ».

Et pour finir dans le message de la Secrétaire d'Etat auprès des Armées lu par M. Gilles DARCEL (conseiller municipal délégué aux commémorations et à la sécurité), « ces événements ont profondément bouleversé notre pays et nous en sommes aujourd'hui les héritiers et que la mémoire de cette guerre est parfois encore brûlante, mais elle est une part de notre identité commune ».



De G. à D. : M. Stéphane BRIEND, Maire ; M. Gilles DARCEL Conseiller Délégué, devant le monument aux morts en présence des 4 médaillés : M. Jean Baptiste TOQUET et M. Daniel LEMOINE (Médailles de la croix du combattant), M. Pierre PHILIPPE et M. Jean BOINET (Médailles Commémorative des Opérations de Sécurité et de Maintien de l'Ordre). Accompagnés de M. TAILLARD (président FNACA PLEDRAN), de M. Hillevoan membre du comité et de M. Rien porte drapeau.

Une remise de décorations honore quatre Plédranais

MM. Jean Baptiste Toquet et Daniel Lemoine se sont vus remettre la Médaille de la Croix du combattant, pour avoir été respectivement en Algérie 12 et 9 mois après le 19 Mars.

MM. Pierre Philippe et Jean Boinet se sont vus remettre la Médaille Commé-

orative des Opérations de Sécurité et de Maintien de l'Ordre avec agrafe : Algérie, après avoir participé respectivement aux événements d'Algérie, pendant 30 et 27 mois.

Ensuite tout le monde était convié à un pot de l'amitié qui clôturait cette cérémonie dans la Salle du Conseil Municipal.

Regain de participation au Don du sang

L'Etablissement Français du Sang organisait une collecte de sang le samedi 16 mars de 9h à 13h sur le site Horizon.

Ce sont plus de 78 personnes, dont 8 nouveaux donneurs, qui se sont présentées à cette première collecte de l'année.

Les bénévoles de L'ANSE remercient vivement les donneurs qui se sont déplacés et les invitent dès à présent à venir encore plus nombreux à la prochaine collecte de sang qui se déroulera le vendredi 31 mai 2019 sur le site Horizon de 14h30 à 19h.

La bienvenue à Bernard Lemoine qui a rejoint l'association.

Pour tout contact : Jean-Marc Geyer président de L'ANSE : 06 76 69 85 50 ou jean-marc.geyer01@sfr.fr



**PAS BESOIN D'ETRE UN SUPER HEROS
POUR SAUVER DES VIES JE DONNE MON SANG**

Inauguration de la Maison des Associations : un nouveau complexe communal

Le samedi 2 mars, la Maison des Associations a été inaugurée, en présence des partenaires : L'Etat, le Conseil Régional, le Sénat, le Département.

Avec plus de 90 associations, la collectivité s'est sentie à l'étroit pour les accueillir dans les meilleures conditions.

Des lieux de stockage dans différents points de la commune, des salles reprises par la ville pour étoffer ses services municipaux, des bâtiments détruits pour laisser place à d'autres projets, autant d'arguments qui nous ont poussé à créer cette maison en plein centre bourg, au cœur d'un quartier qui regroupe déjà les services aux Familles : écoles, centre social, le relais parents assistantes maternelles, que l'on appelle plus communément le pôle Enfance-Famille.

M. le Maire indique que « le projet s'est accéléré lors de la visite du Préfet Pierre Lambert le 11 juillet 2015, lorsqu'il m'a proposé de nous apporter une aide financière. »

Ce lieu, qui abritait auparavant l'ancienne école publique, a bénéficié d'une rénovation et d'une transformation, d'un montant de 896 000€.



M. le Maire a remercié tous les partenaires sans qui la commune ne pouvait pas assumer seule la dépense de cet équipement communal :

- l'Etat qui accompagne la commune également sur la construction du restaurant scolaire et de l'Unité de Production Culinaire
- le Conseil Régional qui nous soutient dans la réalisation de projets autour de la famille et de la jeunesse
- le Sénat avec Mme Christine Prunaud qui nous a versé une partie de sa réserve parlementaire
- le Conseil Départemental avec le Contrat de territoire, nous permettant d'autofinancer le reste à payer.

Avec ces partenariats, la commune peut appliquer des tarifs de location de la salle de convivialité à des tarifs très avantageux.

Deux associations seront résidentes des lieux : le Secours Populaire et l'association Ateliers Arts Plastiques. Quatre associations pourront entreposer du matériel dans les box de la cour extérieure. Et toutes les associations pourront bénéficier d'une agréable salle de réunion.

M. le Maire a conclu en indiquant que « cette réalisation est l'expression de ce que la municipalité souhaite pour la ville de Plédran : la sobriété, la préservation de notre patrimoine, le partage et l'accompagnement du dynamisme des Plédranaises et des Plédranais. »



Mme Béatrice Obara, secrétaire générale de la Préfecture des Côtes d'Armor, Mme Christine Orain, Conseillère Départementale, Mme Christine Prunaud, sénatrice, M. Stéphane Briend, Maire, M. Thibaut Guignard, 1^{er} vice-président du Conseil Départemental, M. Bruno Joncour, député, M. Joseph Le Vêe, président du Pays de Saint-Brieuc

Animation à l'EHPAD Bel Orient

Trois élèves en bac pro services aux personnes et territoires du lycée de la Ville Davy sont venus effectuer fin février une action pro basée sur les 5 sens.

Un groupe de 7 résidents a participé aux activités proposées qui se sont déroulées sur 3 après-midis, un 4^{ème} après midi étant réservé pour un goûter préparé par les élèves ainsi que la remise de diplômes.



culture ■

Mercredi 24 avril à partir de 14h30

Awareness Battle - hip-hop (3h)

Le battle est la notion de défi qui impulse la créativité des danseurs. C'est la base fondatrice du mouvement hip-hop. C'est donc une compétition où les équipes de danseurs se défient, orchestré par un disc-jockey. Un jury composé de danseurs professionnels est présent pour départager les danseurs.

Distribution : le jury : Patrick Fléole, Mackenzie Bergile, Maxime Herviou

DJ : DJ Maclarnaque / musicien-batteur : Franck Richard

Organisé en partenariat avec le Conseil régional de Bretagne, le Conseil Départemental 22, Saint Briec Armor Agglomération, l'espace Jeunes de la Ville de Plédran, la Compagnie Arenthan - Tarif unique à 6€€



Vendredi 26 avril à 20h30

Danse hip-hop (50 mn)

Transhumans / Compagnie Arenthan création

Inspirée de la science-fiction et du récit d'anticipation, la Compagnie Arenthan vous invite à faire un voyage dans un univers futuriste, à la découverte d'une nouvelle forme d'humanité... Naufragés d'un monde perdu, errant dans un « no man's land », une horde de danseurs tisse leur identité dans une convergence technologique. Les personnages semblent tout droit sortis d'une bande dessinée d'Enki Bilal ou d'un film de Science-Fiction de Georges Miller.

Distribution : chorégraphe : Franck Guiblin / assistant chorégraphe : Maxime Herviou / danseurs : Nicolas Mayet, Nolwenn Le Brévillon, Emilien Brin, Elsa Morineaux, Clémentine Nirenold / composition musicale : Régis Baillet / musicien : Franck Richard / création lumière : Erwann Philippe / technicien son : Thomas Angoujard / scénographie : Alice Boulouin, Michel Fagon, Lucie Urvoy

Cette programmation s'inscrit dans le cadre du mois du Numérique de la BCA / Médiathèque de Plédran

XCo-producteurs : Itinéraires bis, Le palais des congrès de Loudeac, association Cadhame / la Hale Verrière - Meisenthal (57) Partenaires : Conseil Régional de Bretagne, Conseil Départemental 22, Scène nationale La Passerelle Saint Briec, Saint Briec Armor Agglomération, MJC du Plateau, collectif Danse Rennes Métropole/le garage, conservatoire de musique et de danse de St Briec, le musée de la briqueterie, le sept cent quatre vingt trois/ cie 29x27, ville de Plédran

Tarif E : 11,50€ / 10,50€ / 8,50€ / cible à 6€€



**L'Union des
Commerçants et
Artisans de Plédran**
organise un
**Vide-grenier à Plédran
zone du Challenge**
le dimanche 23 juin 2019

3€ le mètre
6€ le mètre avec table
Réservation :
uca-pledran@orange.fr
07 66 39 04 11



Amicale des Cols Bleus d'Armor

Les marins de Plédran ont été mis à l'honneur, lors de la 63ème Assemblée Générale de notre Amicale qui s'est tenue le dimanche 17 mars 2019 salle Louis Guilloux dans l'Espace Horizon de Plédran.

C'est par une belle journée que les membres de notre amicale se sont retrouvés à Plédran, pour faire le point sur nos activités de l'année écoulée et se projeter dans l'avenir. Nos drapeaux sont sortis treize fois pour participer à différentes cérémonies patriotiques sur le département. Nous accordons une importance toute particulière aux jeunes filles et garçons qui effectuent leur préparation militaire au sein de la PMM de Saint-Brieuc. Nous remercions les générations de marins de Plédran et M. le Maire de nous avoir accueillis et d'avoir participé à nos travaux.

Le président nous a donné quelques informations concernant l'évolution de la flotte maritime. Aujourd'hui, à bord des bâtiments de la Marine Nationale, les effectifs ont, comme dans l'industrie, fortement diminués. Ils s'élèvent selon nos sources d'information à 38 700 hommes, qui se répartissent de la façon suivante pour le personnel embarqué : 5 000 Officiers, 2 540 Officiers mariners, 7 500 hommes d'équipage, 14% de femmes, la moyenne d'âge tourne entre 28 et 30 ans.

Sur les fréquences modernes qui bénéficient d'une technologie extraordinaire, robotique, logiciels performants, l'effectif est de 108 hommes embarqués, il était de 250 marins antérieurement. Le porte-avions Charles de Gaulle file actuellement en mission à la vitesse de 27 nœuds au large de la Syrie. Après avoir subi d'importants travaux de modernisation, l'imposant bâtiment de 42 500 tonnes avec ses 1 930 marins dont 292 femmes en impose. La Marine Française est active à la fois sur mer et sous mer. L'industrie navale bénéficie également du même prestige pour les paquebots de croisière et la plaisance.



Sur le plan administratif, nos effectifs sont en légère hausse, cela est dû au dynamisme dont fait preuve l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, c'est un cap à tenir. De part notre histoire, nous sommes la seule Amicale au niveau du département à avoir conservé et remis en service cinq drapeaux : à Plaintel, lieu d'origine, Hénon, Ploufragan, Quintin et Châtelaudren. Un sixième en cours de confection sera destiné à la ville de Plédran avec le nouveau titre de notre Amicale. Il appartiendra aux adhérents de Plédran de faire vivre longtemps ce drapeau neuf, nous avons confiance. Merci donc à François LE BELLEGO, Jeannine POISSON, Claude DARCEL, André LE BORGNE, la municipalité et tous les Marins de Plédran pour leur participation active à la vie de notre Amicale.

Notre devise « Unis comme à bord », n'est pas un slogan, chacun en conscience peut socialement la faire vivre en participant à faire du bien autour de lui en toute humilité.

Canicrossbreizh : En route vers les Championnats du Monde !

Jeudi 14 mars, Eric Buron, 1^{er} adjoint au maire, accompagné de Guélor Collet, président de Canicrossbreizh, et d'Yvon Lasbleiz, président de l'International Canicross Fédération et de la fédération des Sports et Loisirs canins, étaient reçus dans les locaux de Matignon par le conseiller du Premier Ministre, M. Daniel Zielinski, en charge de la jeunesse et des sports.

Cette rencontre a permis à l'ensemble des participants d'échanger sur l'organisation des championnats du Monde de Canicross tout en profitant de ce moment pour valoriser le dynamisme du tissu associatif Plédranais.



Eric Buron (1er adjoint au Maire), Daniel Zielinski (Conseiller du Premier Ministre en charge de la jeunesse et des sports), Yvon Lasbleiz (Président de l'International Canicross Fédération et de la Fédération des sports et loisirs canins), Guélor Collet (Président de l'association Canicrossbreizh)

Une nouvelle association se crée à Plédran

Fin février, au lotissement des Coteaux, des habitants tractent et font du porte à porte afin d'organiser une réunion du lotissement avec tous les habitants pour créer une association de quartier. La date a été fixée.

La première réunion a lieu et les sujets vont bons trains. De l'organisation de la fête des voisins (prévue cette année le dimanche 7 juillet), en passant par les envies et questionnements de chacun pour le lotissement, l'idée principale qui en ressort est de dynamiser leur quartier. Lors d'une seconde réunion, le projet est lancé : mise en place de l'association, vote du bureau, **l'A.Q.C Plédran (Association du Quartier des Coteaux Plédran) vient de se créer.**



« Notre objectif premier est de faire que chaque habitant du lotissement se sente impliqué dans le quotidien de notre quartier. Nous voulons être un interlocuteur privilégié entre la mairie et les habitants » déclare le président de l'asso-

ciation Gregory Robin.

Suivi d'Angélique Leduc-Pasquier, trésorière : « *Tout habitant des Coteaux souhaitant nous rejoindre est le bienvenu* ».

Michaël Dagorn, le vice-président, a informé l'association d'un budget municipal voté pour une aire de jeux. L'association a donc relancé la mairie quant au projet de celle-ci au sein du quartier.

Pour toutes demandes ou informations, l'A.Q.C Plédran se tient à votre disposition par mail à aqcplédran@gmail.com ou sur  AQC Plédran.

Tarif d'adhésion annuelle :
10€ par foyer.

Ecole de l'Hôpital Quessoy - Dimanche 23 juin

L'école a bien grandi, l'Amicale est toujours là : 1949-2019 - 70 ans ça se fête !

Dans le cadre de cette journée anniversaire, une page Facebook et un évènement 70 ans ont été créés.


N'hésitez pas à "liker" la page et à partager l'évènement, afin de nous aider à retrouver des élèves, parents, enseignants, personnels de l'école qui ont quitté le secteur !

Au programme : exposition en continu de 11h à 19h, apéritif suivi d'un repas à partir de 11h30. Journée ouverte à tous ceux

qui souhaitent y participer ! Ambiance assurée !

Pour compléter l'exposition, l'amicale recherche toujours des photos, livres, cahiers, vidéos etc, tout ce qui raconte l'histoire de l'école et de l'amicale laïque d'hier à aujourd'hui.

Une nouvelle information sera distribuée fin avril aux personnes déjà contactées (avec coupon réponse pour le repas : adulte 13€, gratuit moins de 12 ans) ou disponible sur demande.

 ALHQuessoy : amicalelaïque.hopitalquessoy@gmail.com (Tél 06.20.76.06.03).

Vide-grenier de la Compagnie des Nounous

La dynamique Compagnie des Nounous organise son 4^{ème} vide grenier le 12 mai à la salle Horizon afin de financer les intervenants et les activités proposées toute l'année.

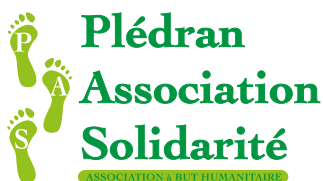
L'association déborde d'activités et sorties pour accompagner les petits dans leur éveil : sorties à la ferme du Botrai, ateliers natures et éveil des sens, spectacles, balades en petit train, éveil musical avec Samuel Cosson, ateliers à la ferme... Elle a encore plein de nouveaux projets à venir.

Petit rappel : Notre association à but non lucratif a été créée en 2013 dans le but de sociabiliser et d'éveiller l'enfant. Nous sommes actuellement au sein de l'association 15 assistantes maternelles agréées par le conseil général dont les co-présidentes sont Marie Le Nouy et Sabine Lemarchand. Nous accueillons les enfants à notre domicile ce qui permet de leur offrir un univers cocooning. Chaque vendredi nous nous regroupons dans une salle appropriée pour nos différentes activités et nous formons 2 groupes : le 1^{er} groupe de 9h30 à 10h30 et le 2^{ème} de 10h30 à 11h30 ceci pour la sécurité et le bien-être des tout-petits.



Notre dynamisme est valorisé par le soutien de nombreux commerçants et entreprises du secteur que nous ne manquons pas de remercier.

Afin de récolter encore plus de fonds pour nos activités, une tombola sera proposée le jour du vide-grenier avec de nombreux lots à gagner !



Une semaine humanitaire pleine de découverte au Bénin



Une délégation de quatre membres de Plédran Association Solidarité, Monique Lalucque, Loïc et Magali Hervé, Gérard Rault, se sont rendus en Afrique, au Bénin, pour une semaine de mission humanitaire. Partis à leurs propres frais, les Plédranais ont été accueillis par les membres du conseil national du Bénin de l'association Saint-Vincent de Paul.

Monique Lalucque, ancienne responsable nationale du pôle Bénin à l'association Saint-Vincent de Paul, effectuait son 9^{ème} déplacement, quant à ses trois accompagnants, c'était leur première mission.



Agenda mai Amitié-Loisirs

Samedi 4 mai : permanence de 10h à 12h salle Anjela Duval, inscription pour la journée amitié du 21 mai dernier délai, et pour le concours départemental de boules sur la journée à PLOEUC dernier délai

Mardi 14 mai : après-midi loisirs, jeux de société, danse, salle des Coteaux

Mardi 21 mai : journée amitié salle des Coteaux (venez nombreux)

Mardi 28 mai jeux de société salle Louis Guilloux

Le mot de la Majorité

Voilà 5 ans que les plédranais nous ont confié le soin de faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre. Et de fait, depuis 2014, il semble que les choses aient bien évoluées dans ce sens et que notre commune soit aujourd'hui reconnue pour sa douceur de vie. En témoignent les chiffres de la démographie qui placent Plédran en tête sur le podium de la croissance au sein de l'agglomération.

Nous ne ferons pas ici l'inventaire des actions menées. Il suffit de reprendre notre programme électoral et de constater que quasi tous les engagements ont été tenus. Notre équipe, par son état d'esprit et son comportement, a construit une image où règnent simplicité, cordialité et respect dans nos relations au quotidien. Ceci est le fruit d'un travail, accepté par les élus et les agents. Tous les jours, parce que nous sommes en proximité et à votre écoute, vos retours nous confirment que les choses ont bien changées.

Tout est-il parfait pour autant? Certes pas, loin de nous cette prétention, il reste encore de beaux projets à mener. Et puisque nous évoquons notre état d'esprit, référons nous à Montesquieu dans « l'esprit des lois » qui définit la vertu politique comme l'amour de la patrie. Notre équipe aime sa commune et fait tout pour la rendre agréable. Selon nous, la gestion communale s'inscrit dans l'écoute, l'observation et la ténacité. La ténacité parce que les projets ne vont pas de soi, il y faut beaucoup de patience et de volonté. L'écoute parce que sans idée préconçue, nous ne faisons pas le bonheur des gens malgré eux, ce que vous nous dites, tombe souvent sous le sceau du bon sens. L'observation enfin, car chacun d'entre nous peut jeter un regard critique sur son entourage et y trouver des améliorations, à commencer par soi-même.

C'est ainsi que nous observons la minorité et son mode d'opposition dont nous lui laissons l'entière responsabilité.

Notre maire ne mérite pas les attaques récurrentes dont il fait l'objet. Elles ne reflètent pas l'amour de la commune, mais plutôt des ambitions insatisfaites qui précipitent toujours prématurément les protagonistes dans la pente opposée au sommet qu'ils veulent atteindre. Voilà des méthodes du passé que nous espérons révolues.

Pour conclure, en démocratie, il est légitime de poser un regard critique sur les choix de la majorité, et même y introduire un soupçon de causticité dans son expression, comme il nous arrivait de le faire quand nous étions à leur place. L'opposition s'oppose, c'est un fait, Mais tordre la vérité jusqu'à l'outrance pour la faire cadrer à sa courte-vue, est quelque chose de profondément dommageable pour l'esprit citoyen, censé tous nous animer.

Le mot de la Minorité

Le bois de Plédran en mars 2019

A maintes reprises, nous avons rencontré des promeneurs enchantés des aménagements réalisés dans le bois. La tyrolienne et les autres installations satisfont les enfants qui ont envie de se défouler et de prendre de l'assurance.

La reprise de certaines allées contribue aussi à l'engouement des visiteurs du bois qui sont toujours très nombreux dès que le soleil apparaît. Dommage que les travaux du parking n'aient pas eu l'effet escompté.

Mais le dommage est bien plus grand au niveau de l'exploitation du bois. La Municipalité a décidé il y a quelques temps, d'évincer les Plédranais qui y faisaient leur bois de chauffage. Pourtant ces bûcherons occasionnels le réalisaient dans des coupes bien établies avec l'ONF et en accord avec les élus en charge du domaine. Ils travaillaient en famille ou entre copains, avec du matériel artisanal et faisaient attention à l'environnement. Un bon exercice physique dans un

beau cadre. Pour compléter l'entretien, de temps en temps un débardage était effectué par une équipe professionnelle avec un cheval attelé pour sortir le bois des endroits difficiles.

Ce changement de politique, dit au nom de la sécurité (nous n'avons jamais eu connaissance de problème de cette nature), a provoqué quelques dégâts au nord-est du bois. Un forestier appelé pour abattre des arbres l'a fait en se souciant peu de la zone où il exploitait. De plus, de grosses ornières sont apparues y compris dans les chemins existants. Evidemment il nous sera répondu qu'il est impossible de faire mieux et qu'aux beaux jours, il devrait y avoir une remise en état conformément au code forestier. Nous pensons qu'il aurait été judicieux, de ne pas entreprendre ces travaux à l'approche de l'hiver mais plutôt en période plus sèche pour éviter tous ces délabrements. Et surtout de poursuivre les bonnes vieilles méthodes d'abattage.

Dans d'autres points du bois, un conifère jonche une allée depuis quelques temps, un petit pont de bois est impraticable du fait de sa vétusté... Ce sont autant d'exemples prouvant que l'entretien laisse à désirer !

Alors à l'approche du Printemps du Développement Durable qui devrait tous les ans nous faire réfléchir sur nos pratiques environnementales, nous constatons une nouvelle fois que pour la Municipalité, les apparences sont plus importantes que les actions de protection. Quelques beaux spots de publicité d'une part, mais d'autre part des manques importants dans la gestion globale de cet espace boisé.

Le bois de Plédran, un des emblèmes de notre commune mérite bien plus de considération que des mentions dans les discours quand on en a besoin !

Des photos confirmant ces propos sont visibles sur le site de Solid'avenir : www.solidavenir.fr

■ ECOLE DES COTEAUX

Les CP à la poissonnerie

C'est dans le cadre de l'opération Fraich'Kids menée par Carrefour que les CP de l'école des Coteaux se sont rendus à la poissonnerie du supermarché, fin février.

Sur place, la poissonnière a expliqué comment reconnaître un poisson frais puis a fait découvrir aux élèves les différents crustacés et poissons de son étalage : crevettes, araignées de mer, tourteaux, saumons, grondins, ...

Les enfants ont été sensibilisés à l'importance de la pêche raisonnée pour préserver la reproduction et la diversité des espèces ainsi qu'aux bienfaits de la consommation régulière de poissons dans notre alimentation. Les animateurs ont remis, à chacun des élèves des recettes gourmandes et faciles à faire avec leurs parents afin de leur donner le plaisir de manger du poisson frais !



Immersion dans le monde de l'industrie

Suite à un exposé fait par un élève de la classe sur Hutchinson (ex Joint Français) (lieu où travaille son père), une visite de l'entreprise a été proposée aux élèves de CM1 et CM2 de l'école. Cette visite a permis de montrer aux élèves le fonctionnement d'une usine avec ses différents services (production, maintenance, ...). Ils ont également vu le travail des opérateurs, des machines et des robots. Cette immersion a été très enrichissante et a été appréciée par l'ensemble des élèves. Merci beaucoup aux personnes qui nous ont accueillis et qui nous ont permis de comprendre en quoi consistait leur travail.



■ ECOLE ÉLÉMENTAIRE LETONTURIER

Percussions corporelles

Ce mardi 5 mars, les élèves de 6 classes de l'élémentaire de l'école Maurice-et-Maria-Letonturier avaient donné rendez-vous à leur famille au gymnase de la commune. Devant un public conquis, les enfants chaussés de leurs bottes de caoutchouc ont réalisé un spectacle de Gumboot (danse sud-africaine créée par les esclaves noirs lors de l'Apartheid, pour communiquer

entre eux dans les mines.) répété depuis plusieurs semaines. Ce spectacle est l'aboutissement d'un travail réalisé dans le cadre d'un projet musical de territoire mené par le musicien intervenant de Saint-Brieuc agglomération, Laurent Marquet. Les élèves ont découvert l'histoire et la culture associées à cet art. Précision, coordination, écoute et travail de groupe font partie des qualités indispensables à cette pratique collective. Ce projet a été entièrement financé par la commune.

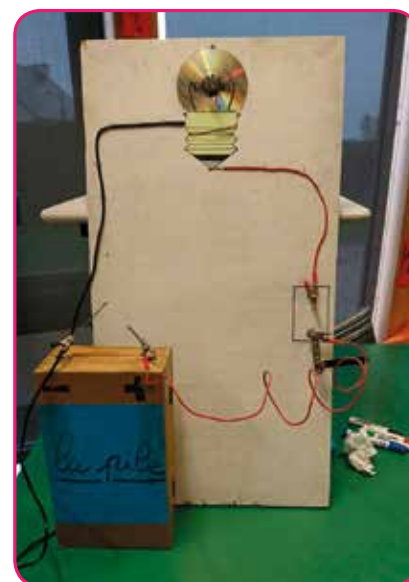


La représentation a fait salle comble.

Animation Monde et Nature

A l'école Letonturier, les élèves de CE1 ont participé à une animation Monde et Nature. Les élèves de Mme Pécha ont découvert l'importance de l'électricité dans notre quotidien mais aussi ses dangers. Ils ont également appris comment allumer une ampoule à l'aide d'une pile, d'un interrupteur et des fils.

Les élèves de Mme Verriez-Soulas ont appris à reconnaître un être vivant et à distinguer le monde animal, végétal et minéral. Ces interventions, mêlant vidéos et activités interactives, ont été financées par l'Amicale laïque de Plédran pour un total de 230€.



■ ECOLE MATERNELLE LETONTURIER

Maternelle en musique



Le jeune public est très réceptif.

Depuis le retour des vacances de Février, les six classes de l'école maternelle bénéficient, chaque lundi, de 30 minutes d'initiation musicale, assurées par Laurent Marguet, un intervenant scolaire en musique.

Cette session qui se prolonge jusqu'au mois de Juin a pour objectif de poser les bases d'une pratique vocale et instrumentale, par un éveil global à la musique.

Les élèves sont amenés à :

- découvrir des matériaux sonores et des gestes appropriés
- évoluer corporellement sur divers supports musicaux
- chanter un répertoire de comptines et de chants adaptés

Ce projet offre une ouverture culturelle aux élèves, tout en leur permettant d'améliorer leurs capacités d'écoute, de

concentration et d'attention. Il permet également aux enfants de participer à des activités, en écoutant les autres tout en s'impliquant.

Les enfants sont enchantés des premières séances, au cours desquelles ils prennent beaucoup de plaisir à chanter, danser, produire des sons...

Le travail de Laurent complète judicieusement celui qui est effectué, tout au long de l'année, par l'équipe enseignante dans le domaine de la sensibilisation musicale et s'inscrit harmonieusement dans le projet d'école en amenant les enfants à réaliser et à s'impliquer dans une production collective.



Laurent entraîne les enfants dans le monde des sons.

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE : INSCRIPTIONS

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2019, Catherine Le Guet, la directrice de l'école, demande aux parents qui souhaitent scolariser leurs enfants en maternelle au cours de l'année scolaire 2019/2020, de prendre contact avec l'école dès que possible. Tél : 02.96.42.26.33. Tous les enfants, nés en 2017, peuvent être inscrits pour la rentrée prochaine.

PORTES OUVERTES A L'ECOLE MATERNELLE Le samedi 8 Juin, de 9h30 à 12h30

la maternelle du groupe scolaire « Maurice-et-Maria-Letonturier » ouvrira ses portes. Cette matinée a pour but de faire connaître, aux nouveaux et futurs parents, les locaux et le fonctionnement de l'école, par le biais de visites des classes, d'expositions de photos et de films. Ce sera aussi l'occasion de discuter avec l'équipe éducative des divers projets pédagogiques.

Chanson du vitriyer, de Jacques Prévert.

La ét ti biao
ce qe je pouons vaer de même
a través le sabl a través le
verre
a través les câraods
tenez mirez don
come la ét biao
le bûchou
o lein lad-bâs
qui dechome un boéz
pour en tirer des pllanches
pour le menuzrier
qui dét fêre un grand let
pour la petite marchande de
fleurs

qui va s'établî en menaije
o l'elumou de chandelles
qu'eleume tous les sairs
pour que le chaossier véraet
cller
a ramarer les solers o cirou
qui broce yieûs a l'efilou de
coutiaos
qu'efute les ciziaos o perruqier
qui coupe le chueu a
l'ouézelier
qui done ses ouéziaos a tout
le monde
pour qe tout le monde seraet
ben haitë.

(Tourmerie, A.G.)

Coucou ! (Y.B.)

- "J'ae oui le coucou a matin
Jâne, é tai?
- " Mai etout Denise...t'avaa-
ti ene piece dans ta
pochette?
- "Nenna, é tai Jâne?
- "É ben mai non pus!
- "Ah ben don, je serons pâs
côre riches este anée, ma
paove Jâne!
...Més, le ouésè-là, i pond ti
pâs dans le ni des aotes?

- "Alons don le chabusser o
ene petite poézie de Robert
Desnos!

(poète françaез, 1900-1945).

Le coucou,

"Coucou des bouéz é des
courtis,
J'ae le qheur ghaï, j'ae le
qheur tranqhile.
Coucou fllouri, coucou malin,
Je vienrae te qheudr demain.
J'ae le qheur ghaï, j'ae le
qheur tranqhile,
De bon matin."

É pés...v'irez ventiés dans le
courti etout...cri des eûs...

de Pâqes!
A tatôt!

Horaires des services municipaux



- **Mairie**: Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h30.
Samedi (permanence): 9h-12h.
- **Ouverture Horizon**: Lundi, mardi, jeudi: 13h30-17h30
Mercredi, vendredi: 9h-12h et 13h30-18h.
- **Service Urbanisme**: uniquement le matin (sur RDV l'après-midi).
- **CCAS**: Tél. 02 96 64 34 22. Du lundi au vendredi: 8h30-12h.
Permanence de Mme le Moual les mercredis après-midi:
14h-17h, sur rendez-vous uniquement.
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération**:
Antenne Centre - 02 96 58 57 00
17 rue du Sabot - Zoopôle - 22440 PLOUFRAGAN
- **Police Municipale**: Permanence tous les matins
de 11h à 12h. 02 96 64 34 25

Copies pour les associations



Les copies pour les associations
seront réalisées en mairie,

**sur demande
et uniquement
le samedi matin.**

Marché Samedi matin



Plédran accueille chaque
samedi un marché hebdo-
madaire place de la Mairie.
Vos commerçants habituels
vous y attendent avec le
sourire et la qualité de leurs
produits.

PETITES ANNONCES

■ Vend terrain boisé de 2500 m².
Loue terrain pour cheval
Tél. : 02 96 42 95 47

■ Chasse aux taupes. Les taupes enva-
hissent votre pelouse ou votre jardin et
provoquent des dégradations. Pour en
finir avec elles, sachant qu'une taupe vit
en 8 à 10 ans, je possède un moyen effi-

cace pour s'en débarrasser, sans produits
chimiques. N'hésitez pas à me contacter,
je réside sur Plédran, pour un rendez-vous
rapide sur place.

Tél. 06 47 95 96 65

Votre agenda

Avril

- **Le 24** : Awarness Battle - Horizon
- **Le 26** : Transhumans - scolaires - Horizon
- **Le 26** : Transhumans - Horizon
- **Le 30** : Goûter, Danse, Jeux - Association Amitié
et Loisirs - Louis Guilloux
- **Le 30** : Conseil Municipal à 19h - Mairie - Salle du
Conseil / Mariages

Mai

- **Le 01** : Rando - CSP Cyclo - Salle Omnisports
- **Du 04 au 05** : Canicrossbreiz + complexe horizon
- **Le 08** : Repas - CCAS - Horizon

- **Le 11** : Journée Citoyenne - Horizon
- **Le 12** : Vide-Grenier - Compagnie des Nounous -
Horizon
- **Le 25** : Portes ouvertes - association d'habitants
mosaïk à mosaïk
- **Le 25** : Classe Orchestre - Association Musicale -
Horizon - Louis Guilloux
- **Le 26** : élections européennes - Horizon - Louis
Guilloux - Ecoles des Coteaux et Maurice-et-Maria-
Letonturier
- **Le 28** : Goûter, Danse, Jeux - Association Amitié
et Loisirs - Horizon - Louis Guilloux
- **Le 29** : Théâtre - Pled'en Scène - Horizon
- **Le 31** : Don du sang - EFS - Horizon

David Hardt et DH MANAGEMENT
en accord avec J&B PRODUCTION
présentent



Il était une fois

JEAN-MARIE
BIGARD

LE SPECTACLE DE MA VIE

Mardi 4 Juin 2019 à 20h30
Salle Horizon - PLEDRAN

Réservations : www.francebillets.com et www.ticketmaster.fr
Points de Vente : Fnac, Carrefour, Magasins U, Géant, Intermarché, E.Leclerc, Cultura
02 96 64 30 30 www.horizonpledran.com

Horizon
PLEDRAN